## Modification n° 12.62 : Commune de MESSANCY – Partie est de la rue d'Arlon

## **PROPRIETES**

Sous-bassin hydrographique - N° de feuille : SEMOIS-CHIERS - 36/43

Commune(s): MESSANCY

OAA: AIVE

Numéro de modification (Code SPGE): 12.62

Intitulé: Modification n° 12.62: Commune de MESSANCY – Partie est de la rue d'Arlon

DESCRIPTION				
Explications	La demande de modification porte sur l'orientation du régime d'assainissement collectif de la partie est de la rue d'Arlon vers l'assainissement autonome.  Le passage en assainissement autonome est justifié par les éléments suivants:  - les 5 habitations concernées ne bénéficient pas d'égout en voirie;  - l'investissement élevé pour la pose d'un égouttage en raison de contraintes techniques et de la densité faible d'habitat.			
Superficie concernée		0,8 ha		
	Avant Après			
Assainissement collectif	13 EH	0 EH		
Assainissement autonome	0 EH	13 EH		
Assainissement transitoire	0 EH	0 EH		
Charge polluante totale				

SCHEMA D'ASSAINISSEMENT – BASSIN TECHNIQUE  La mise en œuvre d'un schéma d'assainissement n'est d'application que dans le cas d'un passage vers l'assainissement collectif							
Station d'épuration							
Code S	PGE	Nom		Capacité		Statut	
	/		/		/		/
Egouts Collecteurs		Station(s) pompage		Conduite refoulement			
A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/

SPECIFICITES ENVIRONNEMENTALES				
Masse d'eau de surface	SC04R – Etat physico-chimique 2016 : Moyen			
Natura 2000 (rayon de 500 m)	/			
Zone de baignade (rayon de 500 m)	/			
Zone de prévention de captage	/			
Aléa d'inondation	/			

## **ANNEXE**

Etude de l'organisme d'assainissement agréé (OAA).

## **EXTRAIT CARTOGRAPHIQUE**

